

L'Association des commerçants lance son site internet

Il recense 200 boutiques et magasins de la ville mais aussi des communes du Sisteronais

Le bureau de l'Association des commerçants (Apacs), Marianne Didier coordinatrice Fisac et les élus étaient tous réunis hier à la mairie pour présenter le site internet des commerçants. Réalisé par le webdesigner Ivan Reynier, il s'inscrit dans les actions du Fisac, "dont le principal objectif est de dynamiser le commerce sisteronais", soulignait en introduction le maire Daniel Spagnou. Il est le fruit d'une ambition mobilisatrice: celle de faire entrer le commerce sisteronais dans une nouvelle ère.

Ce site recense tous les commerces qui ont entrepris d'y figurer, qu'ils adhèrent ou non à l'Apacs. Au total, il mentionne 200 boutiques ou magasins de Sisteron mais aussi des autres communes de l'intercommunalité. "Les enseignes défilent, l'internaute en sélectionne une et d'un clic, les détails du commerce apparaissent", explique Nicolas Laugier, président de l'Apacs. Mais contrairement aux autres, les commerces qui adhèrent à l'association commerçante disposent en plus d'un mini-site au contenu plus étoffé accessible sur leur page.

Actuellement ces mini sites sont au nombre de 92 et "on attend encore des retours", précise Marianne Didier. Pour disposer de ce service supplémentaire, il faut en faire la demande. Une

Un site au contenu très étoffé.

/PHOTOS M.L.

des rubriques permet d'adhérer à l'Apacs en téléchargeant un formulaire d'adhésion.

Outre les commerces, le site regorge d'informations pratiques. Il récapitule les animations de l'Apacs, souvent liées à celles de la ville et situe sur une carte les parkings de Sisteron: les gratuits, les payants et ceux

qui offrent trente minutes gratuites à condition d'entrer dans l'horodateur sa plaque d'immatriculation. Chaque membre de l'association est

présenté succinctement et il inclut la possibilité de connaître le nombre de clics collectés par un magasin. À noter que le site est visible sur smartphone. Au

cours de cette présentation, l'assistance a émis quelques commentaires. "Un bandeau des photos d'animations pour illustrer c'est pas mal, mais peut-être est-il plus pertinent de les remplacer par des images de commerces?", glisse Stéphane Ropers.

Vers un site marchand ?

"C'est un beau site, déclare Nicole Peloux. La prochaine étape pourrait viser à élaborer un site marchand." Interrogé à l'issue de la réunion sur cette perspective, Nicolas Laugier nous a expliqué que l'idée d'un site de ce genre n'était pas écartée, mais que l'entreprise s'avérerait bien plus ardue que le site internet actuel.

"C'est bien en soi. On a deux options. On peut effectivement créer un site marchand, mais dans ce cas, il devra récapituler tous les produits des commerces et centraliser tous les paiements. En résumé, il demanderait un an de travail avec une personne quasi à plein-temps pour s'en occuper. Assez compliqué pour notre association. Autre solution: on réalise un site de commande où les clients réserveraient leurs articles. Sauf que ce site, par définition, n'inclurait pas un paiement en ligne. On reste ouvert à cette idée, mais l'association vient de lancer un site, profitons-en. On verra pour la suite."

Maxime LANCASTRE



Les membres du Comité de pilotage FISAC qui ont réalisé le cahier des charges du site internet.

/PHOTO M.L.